

« La pénitence, c'est l'amour qui se débarrasse de tout ce qui le gêne. » Cette phrase, tout à la fois simple et sublime, nous explique en quelques mots pourquoi, au seuil de notre carême, l'Eglise a voulu placer ce splendide « Hymne à la charité » de saint Paul. Pourquoi ? Précisément parce que la pénitence n'est pas ce qu'on fait d'elle bien souvent : un effort pénible, un renoncement morose, une frustration morbide. Non ! « La pénitence, c'est l'amour qui se débarrasse de tout ce qui le gêne » ; à ce titre, il est donc parfaitement logique de nous faire entendre l'hymne à l'amour au moment même où nous entrons dans ce temps de pénitence qu'est le Carême. Comme si l'Eglise nous disait : n'oublie pas que la pénitence véritable se nourrit de la charité et conduit à une plus grande charité - car elle n'étouffe pas mais, bien au contraire, libère nos capacités à aimer. Si je fais pénitence, ce n'est pas pour vivre moins - mais bien pour vivre mieux, selon Dieu.

J'en conviens : cette approche de la pénitence peut paraître, au premier abord, bien utopique ou bien commerciale : « l'Abbé essaie de nous vendre le temps du Carême comme un temps positif et joyeux... on aura vraiment tout entendu ! ». Pourtant, c'est bien ce qu'est le Carême, en vérité. A une seule condition : que nous ne vivions pas uniquement pour nous-mêmes mais que nous ayons le désir de vivre - non pas contre nous-mêmes, non pas sans nous-mêmes - mais avec les autres. En charité avec les autres. Si vraiment, comme l'aveugle de Jéricho, nous criions vers le Seigneur d'ouvrir notre cœur comme il lui a ouvert les yeux ; si nous entrons dans ce carême avec le désir sincère de mieux aimer Dieu, de mieux nous laisser aimer par Lui, avec le désir - ensuite - de rayonner sur notre entourage de cet amour que nous aurons reçu, alors il nous paraîtra tout naturel d'enlever par la pénitence ce qui fait obstacle à cet amour.

Permettez-moi, en ce jour où nous voulons réconcilier amour et pénitence, d'évoquer le jour qui est par excellence, celui de la pénitence et de l'amour, le jour de la Croix : le vendredi. Que ferons-nous, cette année, de nos vendredis de carême ?

Tout d'abord, nous en ferons ce que l'Eglise nous demande d'en faire : un jour sans viande - la viande ayant été, pendant longtemps, un mets rare et précieux, réservé aux jours de fête et convenant mal aux jours de pénitence. Les gourmets me répondront qu'appréciant beaucoup le poisson, cela ne leur sera d'aucun effort. Je m'en réjouis pour eux ! Mais nous ne cherchons pas ici de pénitence personnelle : nous voulons vivre quelque chose que notre volonté individuelle - toujours prompte à s'exprimer - justement n'a pas choisi. Quelque chose qui nous dépasse et qui soit commun, universel, ecclésial. Quelque chose qui dise au monde, non pas : « admirez-moi et

regardez comme je fais bien carême » mais qui témoigne : « prenez en conscience : l'Eglise tout entière, comme une grande famille, est entrée en carême. »¹

Ensuite, nous ferons de nos vendredis de carême ce que l'Eglise nous invite à en faire : un jour de prière plus intense en compagnie du Seigneur - durant lequel, pas à pas, nous parcourons avec lui le chemin de la Croix. Le Chemin de Croix n'est, en aucune façon, je ne sais quelle complaisance doloriste : il est l'Evangile vécu - qui s'anime sous nos yeux et au sein duquel nous prenons notre place ; il est le récit poignant, inouï de cet Amour du Christ qui « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout ». Jusqu'au bout des trahisons, au bout des souffrances, au bout de la joie indicible de nous sauver. Parcourir le chemin de Croix, c'est se rappeler chaque vendredi l'accomplissement de la prophétie qui résonnait à nos oreilles, il y a quelques minutes : « Le Fils de l'homme sera livré aux païens, bafoué, insulté, couvert de crachats. Après l'avoir flagellé, ils tueront ; et le troisième jour, il ressuscitera ». Certes, nous ne pouvons pas tous venir à 15h à la Madeleine (mais que viennent déjà ceux qui le peuvent !) ; en revanche, tous nous pouvons nous unir à la Passion du Seigneur, en priant - par exemple, le très beau « chapelet de la divine Miséricorde ».

Enfin, si vous le voulez bien, nous ferons de nos vendredis de carême ce que je vous exhorte à en faire (bien modestement... je ne suis pas la sainte Eglise !) : un jour où je ne lance ni n'accepte d'invitations. La fête bruyante et arrosée sied mal aux vendredis de carême. Les amateurs de gueuletons s'insurgeront contre une telle remarque - intrusion inimaginable et tout à fait déplacée dans les choix privés et les agendas personnels ! Les autres se diront qu'une fois enlevé les sept vendredis de carême, il reste encore plus de 350 jours pour festoyer durant l'année... et qu'il pourrait y avoir du sens, durant ces sept vendredis, à aller à l'adoration du soir, à prendre plus de temps en famille, avec son mari ou son épouse, avec ses enfants, ses frères ou ses sœurs. Qu'après tout, cette soirée libérée du dîner à l'extérieur pourrait devenir un temps plus intérieur - favorable pour prier, lire, échanger, dans une atmosphère davantage calme et recueillie. Un temps pour faire circuler plus abondamment l'amour en famille, l'amour en Dieu. Ce ne sera pas le retour au Paradis terrestre mais l'occasion offerte au Seigneur de « débarrasser l'amour de tout ce qui le gêne ». Bons et saints vendredis de carême à tous !

¹ En soi, l'abstinence de viande est demandée pour tous les vendredis de l'année. Toutefois, par décision de la conférence des évêques de France, cette abstinence - en dehors des vendredis de carême - peut être remplacée par une autre pénitence... Mais encore faut-il ne pas oublier de faire cette fameuse « autre pénitence », pour bien donner à chaque vendredi la « couleur pénitentielle » qu'il doit garder (même en dehors du carême...) !